

LA LIBERTÉ

JOURNAL DE LYON.

BUREAUX { Chez M. GUILBERT, libr., rue Puits-Gaillet, 3.
Chez Mme PHILIPPE née BAUDIER, r. St-Dominique, 7.
A l'imprimerie des Halles de la Grenette.
A Paris, chez M. LEBLANC, rue N.-D.-des-Victoires.

ABONNEMENT { Lyon. Un an. Six mois. Trois mois.
Hors Lyon. 24 fr. 12 fr. 7 fr.
Etranger. 30 16 9
40 22 12

10 centimes le numéro.

Les lettres relatives à la rédaction doivent être adressées à M. le directeur de la Liberté, rue de la Liberté, 4.—Affranchir.

Lyon, 3 Janvier 1849.

Les Paysans.

La coterie impérialiste et la loge royale paraissent compter beaucoup sur un appel nouveau au suffrage universel et sur un rebrassement des masses de l'Assemblée. En provoquant le scrutin dans un sens où il allait de lui-même, ils ont cru enfermer la France dans le cercle de leurs théories et de leurs étroites espérances. Evidemment, ils veulent éventrer la poule aux œufs d'or.

Les paysans français si bien exploités par les charlatans qui se sont fait un drapeau de leurs réminiscences, suivront-ils jusqu'au bout leurs anciens gardes-chiourme érigés en patrons? Veulent-ils remonter jusqu'à l'Empire et même jusqu'à la Restauration le courant de février? Après avoir savouré les douceurs de la souveraineté, relèveront-ils de l'oubli les diadèmes tombés dans la boue ou dans le sang? Il y aurait, selon nous, témérité à le croire. — La cervelle du paysan est bien aussi meublée de son petit contingent d'idées; tout pour lui n'est pas roses dans la constitution de la société actuelle. S'il ne se plaint pas du capital, dont le mouvement se fait encore loin de lui, il se plaint à chaque instant d'être froissé par les engrenages compliqués de notre système d'impôts. Il se plaint des octrois, il se plaint de l'élasticité toujours croissante de l'impôt direct, de l'omniprésence de l'impôt indirect, du monopole du sel, etc.

En nommant Bonaparte, il a cru ouvrir la voie au redressement de ces abus. Les programmes du nouveau président, la logique de Thiers, les prônes onctueux des *ultra*-ressuscités, ne l'arrêteront point.

Autrefois, il s'ignorait, il baissait la tête et se courbait sous le joug; — aujourd'hui, il n'en est plus ainsi: ils se sont comptés les *villains*, ils se savent les maîtres envers et malgré tous: et ils voteront selon leur fantaisie et sans votre mot d'ordre. Ils nous enverront des paysans, comme l'évêque nous a envoyé des ouvriers. C'est la nouvelle Montagne. — Seulement, au lieu d'être 60, ils seront 600.

Oui, croyez-vous, aux prochaines élections, il cherchera autour de lui pour les envoyer à l'Assemblée législative, non pas les bourgeois et les nobles embrasés d'un amour si chevaleresque pour le *statu quo*, mais les hommes qui lui promettent un divorce entre le budget et la riche nature qu'il faut fructifier. Nous n'aurons pas la Montagne du socialisme, mais la plaine soulevée des intérêts agricoles.

Messieurs du juste-milieu n'ont plus d'autre habileté que celle d'ouvrir des écluses. En recherchant pour reconstruire le temple des agitateurs, une masse inerte et solide, ils arrivent toujours au sable mouvant. La sybille, assise sur l'urne électorale, ne cesse de leur donner des oracles à double-sens. Ils s'y fient et n'arrivent jamais qu'à la honte et l'impuissance. Messieurs, effacez d'abord votre histoire, et peut-être alors votre fortune pourra renaître des ruines de la mémoire humaine. Mais cette histoire n'est pas seulement consignée

dans les livres, elle est dans l'air, les pierres même la disent; vous êtes à jamais rejetés par la Providence.

Les journaux de la réaction mettent une obstination ridicule à prétendre que le vote sur l'impôt du sel a été de la part de la chambre un acte d'hostilité systématique. Selon leur habitude, ils n'appuient leur raisonnement sur aucune preuve; ils se contentent de dire: Cela est ainsi, croyez-le!

— Et quelques uns de croire.
Selon notre habitude, à nous, nous allons leur prouver, pièces en main, qu'ils trompent le public. Nous avons sous les yeux la liste nominative des représentants qui ont pris part au vote, et nous allons en donner les noms les plus significatifs.

Ont voté pour le ministère:
Altaroche, Arène, de Beaumont, Bixio, Boulatignier, Bravard-Verrières, Buchez, Cavaignac, Champy, Corbon, David, Dufaure, Dufournel, Faon, Fayet, Férouillat, Girard, Goudchaux, Joigneaux, Lafayette, Lamartine, Lamoignon, Lefranc, Leproux, Marchal, Marrast, Mathieu, Mazulime, Pagnerre, Rolland, Sénard, Toupot, de Bevaux, Tourret, Vaulabelle, Voirhaye, etc.

Ont voté contre le ministère:
Affre, d'Audigné, Auberthier, Barthélemy, Bedeau, Bula, Chanay, Convers, Crémieux, Crespel, Darnaud, Demesmay, Demezan, Dupont de Bussac, Favreau, de Four-nas, le Gorrec, Guerrin, de Guigard, Heckeren, Hovyn-Tranchère, l'abbé Leblanc, de l'Espinay, Luncau, Mauvais, Murat, Négrier, Poujoulat, de Prébois, de Ballon, de la Rochette, Sarrut, Servière, de Sesmaisons, le curé Stœcklé, Touchard, de Tinguy, Trétern, de Tréveneuc, des Voisins, d'Ambricourt, de l'Ecluse, etc.

Tous ex-nobles, — membres de la rue de Poitiers, Bonapartistes ou réactionnaires.

Que l'on juge, d'après ce relevé fait à la hâte, et à l'aide seulement des noms les plus connus, mis en lumière par les discussions de l'Assemblée, de la vérité des reproches adressés à la Constituante.

La cause de l'absolutisme vient de se recruter en Allemagne d'un néophyte qui lui fera honneur.

Strauss, le fameux auteur de la *Vie de Jésus* à qui il conteste sa divinité; Strauss, l'impie et l'athée, vient de faire acte d'adhésion au droit divin, dans la chambre des députés de Bade.

Il y a quelques jours que, à l'occasion du rapport sur la constitution, Strauss a dit que les auteurs de ce rapport étaient indignes escamoteurs. On le rappela à l'ordre. Le président le pria de s'expliquer.

« Cette constitution doit être constitutionnelle, répondit-il. Les auteurs le déclarent à plusieurs fois. Or, à la fin de ce rapport, ils font sentir que, sans le roi, la chambre pourrait faire la constitution à elle seule et jouer à la convention. Loin donc de retirer mon expression, je répète que ces

hommes ne sont que des jongleurs, de lâches escamoteurs de popularité, qu'ils sont indignes d'être chargés des affaires du pays. »

On nous signale un inconvénient qui résulterait de la promulgation de la nouvelle loi sur le sel. On sait que toute loi n'est exécutoire que huit jours après son insertion au Bulletin des lois.

Or, il arrive qu'à Lyon, où la loi ne sera exécutoire que vendredi prochain, l'administration des douanes ne veut délivrer des sels qu'à l'ancien prix jusqu'au 5 courant; tandis que les voituriers, de leur côté, ne veulent pas acheter à l'ancien prix, — se fondant sur ce que, lors de la revente, le prix nouveau sera en cours.

Il eût été facile à l'administration préfectorale de parer à cet inconvénient. Il suffirait de se faire autoriser à promulguer la loi à Lyon vingt-quatre heures après son insertion au Bulletin des actes administratifs du Rhône, et de la sorte, la loi aurait été exécutée dans les délais légaux; et les acheteurs et voituriers ne resteraient pas inactifs, à Lyon, à attendre le terme d'un délai coûteux et qu'on aurait pu abréger.

Revue agricole.

La campagne de 1848 est terminée. A moins qu'on ne regarde l'avènement de la République comme la compensation de tous les maux, comme le talisman devant lequel à l'avenir tout se changera en or; les dix mois qui se sont écoulés depuis la fin de février seront considérés comme une des plus funestes périodes qui aient passé sur la France.

Finira-t-elle avec le 31 décembre? L'espérance est permise et c'est beaucoup déjà pour les nations comme pour les hommes de pouvoir espérer.

Les souffrances de 1848 ont plus particulièrement porté sur le commerce, en altérant toutes les sources de crédit; mais on se tromperait étrangement, si l'on croyait que l'agriculture a été exempte du mal général. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la situation des cours de tous les produits agricoles, pour se convaincre que l'année 1848 laissera dans les campagnes, aussi bien que dans les villes, de funestes traces.

Au commencement de 1848, les blés étaient en voie de baisse, par suite de l'abondante récolte de 1847. Depuis, la baisse a fait d'incessants progrès. Il est probable que, sans les événements de février, les prix se seraient mieux soutenus; mais la destruction du crédit, l'incertitude de la position ont précipité la baisse, et depuis cette époque, le blé, qui se payait à la halle de Paris 20 à 22 fr. l'hectolitre, est tombé de 13 à 16 fr.

Les résultats médiocres de la récolte de 1848 n'ont pas fait relâcher les cours. Il est probable même qu'ils seraient tombés davantage, en face des événements si déplorables de Paris, si l'Angleterre, dont la récolte a été mauvaise, ne nous avait fait d'assez fortes demandes. Les quantités des céréales

FEUILLETON DE LA LIBERTÉ

LE PIRATE GENTILHOMME.

II. — La Santa-Carmen. — (Suite.) *

— Avec les pampres de Bacchus, reprit don Juan.
— Et les myrtes de l'Amour, ajouta Juanita avec un sourire de sybille qui fit danser Pedro dans son coin tandis qu'elle versait à l'amoureux vieillard un verre de Xérès et un fluide regard.

— Coquette du diable, murmura Pedro.
— Fine mouche, pensa don Juan.
— Fée enchantresse, soupira Balthazar, en vidant son verre.

En ce moment, Gil le mousse s'approcha; me voilà capitaine.

— Eh bien! qu'y a-t-il? et que me veux-tu?
— Capitaine, répondit le mousse en roulant son bonnet entre ses doigts, je vous apporte les dés.

— Ah! c'est juste; je l'oubliais, ma foi. Cette sybille me fera perdre la tête.

— Tu y as, pardieu, réussi, ma chère, murmura don Juan à l'oreille de la Juanita. Brava! Tu nous conteras cela, quand la comédie sera jouée.

— Oui-dà, señor, mais chargez-vous un peu du rôle, et me relayez. Je suis à bout de forces et de sourires. Et puis voyez Pedro, il me fait peur.

— Va, va, petite, le consolez; — à mon tour, d'amuser le vieux triton et de mener à bonne fin notre aventure.

Cela se disait à mi-voix, tandis que le capitaine de la Santa-

Carmen, aidé de son mousse, disposait un tapis pour le jeu.

Juanita profita de la permission de M. de Watteville et de l'attention que le vieux marchand concentrait alors tout entière sur les cornets, pour se rapprocher un peu de son galant, et calmer sa colère par ses coquetteries que les femmes ont toujours au service de leurs ruses et de leurs trahisons.

Dieu nous garde cependant de soupçonner la Juanita. Nous croyons fermement qu'elle avait su garder dans cette journée de tentations sa foi et sa vertu... et nous n'en voudrions pour garant que le grotesque profil du ridicule Céladon qu'elle avait fait tomber dans ses filets.

— Señor, dit bientôt Balthazar, les dés sont prêts et les cornets nous attendent. Au jeu!

— Au jeu! répondit don Juan de Watteville.

Les dés roulèrent et aussitôt Juanita, son frais sourire, ses lèvres roses et ses yeux noirs furent oubliés par maître Balthazar, que le démon du jeu vint torturer de sa griffe crochue.

Don Juan, de son côté, n'avait pas assez oublié encore les émotions des nuits madrilènes pour qu'une partie de dés ne lui sourît pas.

Les deux adversaires s'absorbèrent donc également dans les chances aléatoires du cornet, à cette seule différence près, que don Balthazar sentait l'ivresse s'appesantir de plus en plus sur lui, et que don Juan, à jeun et l'esprit au guet, espérait du jeu même la réussite de ses projets sur la tartane.

Cependant les premières passes lui furent contraires, et loin de remplir sa bourse, firent aller dans celle du capitaine la plupart des ducats de son hôte improvisé.

— Je vous avais bien jugé, señor, dit en ricanant maître Balthazar après un coup de onze, qui vida les poches de don Juan.

— Comment donc m'aviez-vous jugé? répliqua celui-ci.
— Comme un généreux compagnon qui veut échanger le

Xérès de la Santa-Carmen contre de beaux et bons doublons d'Espagne.

— Que la peste m'étouffe si vous dites vrai, capitaine du diable, dit Juan en arrachant son collier qu'il jeta sur le tapis. Que me jouez-vous contre ces perles fines?

— Peste, elles sont d'une belle eau.
— Oui-dà, elles valent leur pesant d'or.

— Combien?
— Oui, faites vous même le jeu.

— Eh mais, señor, il me semble que cinquante ducats.

— Plait-il?

— Non, rien, je voulais dire soixante...

— Hui?

— Eh bien! mettons cent ducats...

— Va pour cent ducats... Faites l'enjeu.

— A vous.

— Sainte Vierge, quel jeu d'enfer! murmura don Balthazar en agitant le cornet d'une main fébrile.

— Laissez-moi tranquille la Vierge et l'enfer, et versez.

Vous avez donc du plomb dans les veines.

— Patience, señor, patience, tout vient à point à qui sait attendre.

Et il fit rouler les dés du cornet sur le tapis.

— Sept!

— A moi, fit don Juan en agitant à son tour le cornet dont Balthazar suivait avec une anxiété visible les fatidiques évolutions.

Six! s'écria le capitaine avec un éclat de joie en empochant perle et ducats.

— Un point! perdu sur sept... et cela, après douze mauvaises passes!

— Je conviens que c'est jouer de malheur, Señor, mais il faut en prendre bravement son parti.

— Eh! qui vous dit qu'il en est autrement, mon maître. La fortune ne serait pas femme, si elle n'était pas capricieuse.

Tentons-la encore, peut-être finira-t-elle par se laisser sé-

* Voir les n°s des 29 et 31 décembre

exportées depuis quatre mois pour ce pays se sont élevées à un million 200,000 hectolitres. C'est dix fois plus que dans les temps ordinaires.

Ces achats de l'Angleterre s'expliquent facilement, quand on examine la position des cours dans les pays où elle fait ordinairement ses approvisionnements. Dans la Baltique et dans la Mer-Noire les blés sont aussi chers qu'en France; il n'y a que les Etats-Unis d'Amérique, où les prix sont inférieurs aux nôtres. L'Angleterre a donc pu avec avantage faire sur nos côtes des acquisitions de grains. La place de Paris lui a expédié d'importantes quantités de farine, et quoique ce mouvement se soit un peu ralenti, il est probable que ces relations se continueront, et qu'elles deviendront durables. Les belles qualités sont de vente facile à Londres; les sortes secondaires trouvent, au contraire, difficilement preneurs.

La halle de Paris s'est grandement ressentie du coup fatal porté au crédit; les ventes déclarées par les facteurs, ne s'élèvent, pour toute l'année, qu'à 238,000 quintaux. C'est à peine le cinquième de ce que Paris consomme, encore comprend-on dans ces 248,000 quintaux, les farines demi-blanches et bisel, qui n'entrent pas dans la fabrication du pain de boulangerie.

Le prix du pain, qui était au 1^{er} janvier de 35 c. le kilog. n'est plus au 31 décembre que de 28 c. Il était tombé à 27 c. en juillet, août et septembre. Le prix moyen de l'année 1848 est de 29 c. C'est un prix au-dessous de la moyenne.

Le prix moyen des farines à la halle, qui était en janvier de 37 à 38 fr. le quintal (58 à 59 fr. les 159 kil.) C'est une baisse de 25 pour 100. Le prix moyen de l'année est de 30 fr. 50 c. le quintal (48 fr. les 159 kil.)

PARIS.

On lit dans le journal le *Peuple* :

La *Révolution Démocratique et Sociale* contient la lettre suivante :

« Mon cher Delécluze,
« D'après ta demande, nous nous sommes rendus auprès du citoyen Proudhon, à l'effet d'obtenir satisfaction de l'article injurieux et diffamatoire signé par lui dans le *Peuple* de ce jour. Nous avons trouvé le citoyen Proudhon à l'imprimerie de son journal, et nous lui avons expliqué le motif de notre visite. Le citoyen Proudhon, pressé de nous indiquer ses témoins, s'est refusé positivement à te donner satisfaction. Nous avons insisté par deux fois, comme c'était notre devoir, et par deux fois le citoyen Proudhon a déclaré qu'il ne voulait pas se battre. Nous avons dû alors nous retirer, nous réservant de t'informer du résultat de notre démarche.

« Salut et Fraternité.

« Amable LEMAITRE, Auguste DALICAN.
Paris, le 29 décembre 1848. »

Cette lettre est précédée d'un long article servant à établir, au point de vue de la *Révolution Démocratique et Sociale*, que le citoyen Proudhon est un lâche; conclusion à laquelle nous nous attendions à l'avance. Du reste, la *Révolution Démocratique et Sociale*, répondant à nos questions, nous fait savoir qu'elle ne relève que d'elle seule, et qu'elle ne représente que des principes. D'après cela, nous déclarons à notre tour à la *Révolution Démocratique et Sociale*, qu'à dater de ce jour, il lui est loisible de nous appeler quotidiennement, dans ses colonnes, *lâche*, *misérable*, *gueux*, *espion*, *recruteur de filles* et telles autres injures ramassées dans les boues de la halle, pour ne pas dire pis. De pareilles attaques ne sont plus justiciables de notre journal.

P.-J. PROUDHON.

— Un journal prétend que M. A. Marrast vient d'annoncer qu'il ne se mettrait plus sur les rangs pour la présidence de l'Assemblée.

— On croit que M. Marie va être nommé bâtonnier de l'ordre des avocats en remplacement de M. Baroche, qui vient d'être élevé aux fonctions de procureur-général près la cour d'appel de Paris.

— Le bruit se répand que M. Pinard, procureur de la République, va être nommé conseiller à la cour d'appel de Paris par suite de la vacance occasionnée par la nomination de M.

Moreau à la cour de cassation.

M. de Tracy, qui est comme on sait l'un des plus ardents champions de l'abolition de l'esclavage, va, dit-on, proposer prochainement à l'Assemblée nationale un projet de décret pour l'organisation du travail libre aux colonies.

— On sait qu'Abd-el-Kader a écrit au nouveau président de la République une lettre datée d'Amboise, dans laquelle il lui demande, en exécution de la promesse qui lui a été faite, de le laisser aller en Egypte ou en Syrie. On dit que le conseil a décidé qu'il n'y avait pas lieu de s'occuper de cette nouvelle demande de l'ex-émir.

— Il paraît certain que MM. Bineau et F. de Lasteyrie, auxquels on s'était adressé pour remplacer MM. de Malleville et Bixio, ont refusé de faire partie du ministère. C'est ce qui a décidé à avoir recours à MM. Lacrosse et Buffet.

— On annonce que le cardinal Gizzi vient d'être chargé, par le pape Pie IX, d'une mission particulière à Paris. L'ordre a été envoyé par le télégraphe de mettre un vapeur à sa disposition.

— M. Falloux n'a pas tardé à justifier ce qu'on attendait de lui. Tous les jours le ministre de l'instruction publique reçoit de nombreux amis, quelques hommes d'état, et, les uns comme les autres, sont exclusivement choisis dans le parti légitimiste. Ayant-hier, un dîner de plus de 40 couverts a été donné par M. de Falloux. Les notabilités henri-quinquistes plus ou moins déguisées étaient toutes conviées à cette fête. On a remarqué que tous les membres de la famille Bourmont, le fameux traître de Waterloo, faisaient partie des convives, et que pas un républicain, ni de la veille, ni du lendemain, n'était mêlé à ces puritains de la vieille monarchie. Cela promet !

— La commission présidée par M. Victor Foucher et qui avait été chargée de faire, après interrogatoire et enquête, un rapport sur les insurgés transportés dans les ports de l'Ouest, est de retour à Paris. On assure que la commission va s'occuper de l'examen des dossiers de ceux des détenus sur lesquels elle n'a pu encore statuer jusqu'à ce jour.

— Nous avons reproduit hier, d'après les journaux du soir, le projet de loi de M. Râteau, ayant pour objet la dissolution de l'Assemblée constituante au 4 mars 1849. L'*Univers* annonce que 350 députés donneront leur démission, si ce projet de loi est repoussé par l'Assemblée nationale.

— On assure qu'il serait question, dans l'Assemblée, de demander la dislocation de l'armée des Alpes.

(Gazette de France.)

FATALITÉ. — C'est M. Lacrosse qui a introduit M. Louis-Napoléon Bonaparte, qui l'a reconduit à l'hôtel de la présidence. Chose singulière ! C'était aussi M. Lacrosse qui, le 24 février au matin, arrivait au grand galop de son cheval, et, se précipitant dans la salle des Pas-Perdus, disait tout haut au chef des huissiers et au messager d'Etat : « Dites à M. Sauzet que nous amenons la duchesse d'Orléans, et qu'il n'y a pas un moment à perdre. »

— Il a été annoncé par un journal qu'une saisie de six cents cartouches avait été opérée au domicile de l'ex-ministre des affaires étrangères, M. Bastide. Voici ce qui, peut-être, aura donné naissance à ce bruit. A l'époque assez récente où tout dépositaire du pouvoir croyait devoir s'entourer de précautions pour sa défense, un poste nombreux fut établi à l'hôtel de la rue des Capucines, et une certaine quantité de munitions y fut déposée. L'effervescence des premières commotions politiques une fois calmée, et les choses rentrant dans l'état normal, les dépôts d'où étaient sorties les armes et les munitions, ont demandé qu'il leur fût fait retour, et alors il a été constaté qu'un très petit nombre des cartouches du ministère des affaires étrangères manquaient sur la quantité.

Cette circonstance, qui s'explique par les déplacements successifs qui ont eu lieu, n'a été l'objet d'aucune interprétation.

Algérie.

Alger, le 24 décembre 1848.

Un événement affreux vient de se passer dans le cercle de

Bathna. Vingt-un hommes du 2^e régiment de la légion étrangère se trouvaient à Ain-Yabout, à environ huit lieues au nord de Bathna; ils étaient occupés aux travaux de construction qu'on exécute à ce poste. Le 2 décembre, le lieutenant qui les commandait fut appelé à Bathna pour affaire de service; et le sous-officier qui devait le suppléer était allé, avec un chef indigène, à deux lieues plus au sud, à Omm-el-Isnam, endroit où l'on élève quelques bâtisses. Il ne restait qu'un caporal pour chef à Ain-Yabout. Le détachement, qui était composé d'espagnols et d'allemands, se divisa à propos d'une question de gamelle; les Allemands se récriaient contre l'incapacité du cuisinier qui était espagnol et que ses compatriotes soutenaient chaudement. Le caporal intervint dans cette querelle si futile à son origine, et décida que le cuisinier espagnol serait remplacé par un allemand. Trois Espagnols que cette décision avait rendus furieux tombèrent à coups de haches et de couteaux sur le pauvre allemand, qui succomba bientôt à leur attaque.

Devenus plus exaspérés encore après ce meurtre, les Espagnols se jetèrent sur tout ce qui se présenta à eux et blessèrent plusieurs hommes, notamment un adjudant d'administration dont la vie est en danger. Les trois révoltés se dirigèrent ensuite vers Omm-el-Isnam, pénétrèrent dans la maison crenelée qui s'y trouve, et, s'emparant de tous les fusils qu'ils y rencontrèrent, se préparèrent à soutenir un siège.

Le sergent Knols, informé de ce qui venait de se passer, et quoiqu'il sût que ces révoltés faisaient feu sur quiconque se présentait à leur portée, n'hésita pas à se rendre à la maison crenelée et à parlementer avec ceux qui l'occupaient. En vain il cherche à se faire entendre; reçu à coups de fusil, il résolut courageusement de réduire par la force ces forcés qui ne voulaient écouter aucune raison. Prenant avec lui les trois factionnaires qui se trouvaient au dehors, il tourne adroitement la position et réussit à entrer d'assaut dans la maison crenelée. Durant le combat acharné qui eut lieu, deux des Espagnols révoltés perdirent la vie; le troisième, fait prisonnier, va passer au conseil de guerre.

Le brave sergent, qui vint ainsi à bout de ces furieux, avait essuyé plus de vingt coups de fusil avant de réussir à dompter la résistance. Il eut le bonheur inouï de ne pas être atteint, quoiqu'on eût tiré sur lui presque à brûle-pourpoint.

EXTERIEUR.

Italie. — D'après une correspondance du *Conciliatore* de Florence, trois projets différents auraient été présentés au pape à Gaète. Le premier, qui est celui du parti rétrograde, rêvait de réactions et d'intervention autrichienne et napolitaine. Pie IX a rejeté bien loin de pareilles idées, et il a marqué son mécontentement à la personne qui les lui proposait. Le second projet, élaboré par quelques hommes d'un esprit élevé, se recommandait par de grandes vues. Selon eux, le pape devait nommer un régent pour les affaires temporelles de l'Etat, et laissant au temps le soin de calmer les passions turbulentes de Rome, le pontife suprême parcourait l'Europe catholique, c'est-à-dire la France, l'Allemagne et l'Irlande, pour relever par sa présence le principe catholique dans les lieux où il est le plus travaillé par les schismes, les sectes et les hérésies. Ensuite le pontife aurait convoqué un grand concile européen pour y stipuler un acte solennel de paix et de concorde entre tous les dissidents.

Pie IX a loué ce que ce projet offre de noble et de grandiose, mais il l'a trouvé un peu utopique pour les circonstances présentes de l'Europe, et il l'a jugé surtout inexécutable, à cause de l'opposition que pourraient y faire les gouvernements. Enfin le troisième projet, qui est celui des diplomates résidant à Gaète auprès du pape, consiste à ce que le pontife se transporte dans quelque ville de ses domaines, soit à Civita-Vecchia, soit à Bologne, soit à Ancône, pour y ouvrir des conférences propres à ramener les partis politiques à des sentiments d'ordre légal et de conciliation. On ajoute que Pie IX, pressé de prendre un parti, aurait répondu avec une douce gaieté : « La folie des Romains dure encore; j'attends que l'éclipse de leur raison soit passée. »

duire ?

— Essayez, Senor, essayez, répliqua le capitaine qui couvait d'un œil de convoitise une belle et riche bague qui scintillait au doigt du gentilhomme.

Mais avant la bague, souvenir d'amour auquel tenait don Juan, tous ses autres bijoux passèrent successivement, et par une fatalité acharnée à sa ruine, des mains du prétendu frère de Juanita dans celles du capitaine marchand.

Dépourvu de tout, don Juan se décida enfin à la tirer de son doigt, et la jetant sur le tapis :

— Deux cents ducats contre cette bague.

Certes la bague, si belle qu'elle fût, ne valait pas l'enjeu demandé. Cependant, don Juan insista et Balthazar, tout content de ses précédents coups de filet, consentit, jeta les deux cents pièces d'or à côté de la bague, et passant les cornets à Watteville :

— A vous Phénix ! mon compagnon.

— Et que Manea me pardonne, ajouta tout bas Juan en versant les dés sur le tapis.

— Onze !

— Ah diable ! la veine vous reviendrait-elle, maître Juan, dit Balthazar inquiet du risque que couraient ses pistolets ? A moi !

— Douze ! — C'est incroyable; gagner sur onze ! Cela ne s'était jamais vu.

— Eh bien ! cela c'est vu maintenant, répondit don Juan pâle de fureur et promenant autour de lui le regard altéré du joueur qui cherche s'il n'a plus rien à offrir aux chances du sort.

Il rencontra Juanita, — et aussitôt une pensée sauvage lui traversa l'esprit. La tête égarée par le vertige du jeu, il ne songeait pas même à la lâche et infâme cruauté de son projet, et se penchant à l'oreille du capitaine :

Juanita ! lui dit-il tout bas. Je vous joue Juanita contre tout ce que vous m'avez gagné.

— Juanita ! s'écria Balthazar dont l'œil se ralluma à ce nom :

Juanita ? — Oh !... mais c'est votre sœur ?

— Que vous importe. Acceptez-vous ?

— Va pour Juanita. Et je pourrai l'emmenner ?

— Dès cette nuit.

— Vous ne vous riez pas de moi, senor.

— Quand je joue, je ne ris jamais.

— En trois coups ?

— J'accepte. Partie et revanche.

— Commencez.

— Six, dit Balthazar en comptant ses points. — A vous.

— Cinq, répondit Juan, pâle et les dents serrées.

— A votre tour de commencer.

— Dix ! — Ah, enfin !

— Et moi, huit, — à la belle.

Balthazar jeta un coup d'œil de satire à Juanita pendant que Juan agitait le cornet et un cri de joie s'échappa de ses lèvres quand il compta trois points.

Eh ! eh ! senor, dit-il, Juanita peut dire adieu à la côte de Catalogne. Je crois bien que demain !... Sang du Christ, murmura-t-il en s'interrompant.... Deux ! cela ne s'était jamais vu.

Cela se sera vu, maintenant, répéta don Juan de Watteville dont un sourire rapide effleura les lèvres pâles et minces. Est-ce assez ?

— Non pas, répondit Balthazar, que la vue de Juanita, couchée à demi sur le bastingage et fredonnant une romance, enflammait d'une amoureuse ardeur. Suivons la partie, s'il vous plaît, vous me devez une revanche.

— A votre aise, capitaine.

— A condition que votre enjeu est le même. Toujours Juanita !

Don Juan, disons-le à sa louange, hésita un instant, mais une voix secrète lui dit que là encore, Juanita serait sa providence et que la fortune ne permettrait pas qu'une aussi jolie fille fut, par son fait, la proie d'un aussi vilain triton... Docile à ce pressentiment, il accepta la proposition de Bal-

thazar, et saisissant le cornet...

— Mille ducats ! — ou je ne joue pas.

(La suite à un prochain numéro.)

FRONDES.

Les illustres citoyens de la veille fournissent amplement matière au ridicule; aussi voit-on la caricature étendre sur eux ses droits et travailler à en faire justice. Le dernier numéro de l'*Illustration* se moque des banquets démocratiques et sociaux « ou sauveurs, l'un et l'autre s'écrient ». On voit Pierre Leroux partant pour la présidence d'un banquet de femmes socialistes. La barbe inculte du philosophe, sa chevelure livrée au plus prodigieux désordre lui donnent un air des plus étranges, et toutefois nous pouvons dire que la copie ne fournit qu'une faible idée de l'original (nous l'avons vu à l'Assemblée, ce qu'on appelle vu, de nos propres yeux vu). L'ami de madame George Sand s'est affublé d'une robe qui laisse voir ses pantalons surannés, et tandis que ses pieds sont couverts d'une chaussure sans forme, sa main agit un éventail. — Plus loin, il est à table; un garçon maladroit s'excuse : — « Ah ! pardon, monsieur Leroux, j'ai laissé tomber de la sauce sur votre redingote. » — Il n'y a pas de mal, cela y était déjà, réplique le sage, en regardant le tle redingote historique qui fait la joie des tribuns de l'Assemblée, et où tout ce qui n'est pas trou est une tache. — Tout près de là, M. Proudhon tombe à coups de chaise sur un restaurateur qui a eu l'audace de lui servir du vin de propriétaire.

Le *Punch* (Polichinelle) de Londres vient de publier une charmante caricature. Notre jeune République vient, de désespoir, se jeter dans un précipice, sur le bord duquel elle est assise. Ce gouffre est le chapeau de Napoléon.

TURIN. — Les chambres ont autorisé la perception, provisoire des impôts pendant les deux premiers mois de 1849.

Une légion académique, composée des étudiants de l'Université, vient d'être formée à Turin, à l'instar de ce qui se pratique dans la plupart des grandes villes d'Italie et d'Allemagne.

La population de Gênes s'est transportée sous les fenêtres du ministre Buffa dans la journée du 24 décembre; un citoyen a lu une adresse à laquelle le ministre a répondu aux applaudissements universels; la foule était précédée de drapeaux sur lesquels on lisait: «Vive la Constitution italienne! vive le ministère démocratique! vive l'armée! vivent la liberté et l'ordre! vive la Constitution! vive la monarchie constitutionnelle et démocratique! Ordre et travail.»

Espagne. — Une nouvelle tentative d'insurrection a eu lieu à Séville dans la nuit du 20 de ce mois. Les conjurés, parmi lesquels figurait le sergent qui commandait le poste du palais, avaient formé le projet d'empoisonner, ou au moins d'endormir profondément, au moyen d'un narcotique, une partie de la garnison. Les autorités et les chefs de corps devaient être convoqués au palais par des missives fausses qui avaient été préparées à cet effet, et là les conjurés devaient s'en emparer. D'un autre côté, une surprise devait être faite contre le poste d'artillerie.

Le complot a été révélé, dit-on, par le sergent lui-même, et les autorités ont pu prendre à temps toutes les mesures nécessaires pour arrêter les conspirateurs en flagrant délit. En effet, à l'heure désignée, ils attaquèrent une sentinelle, et la massacrerent du poignard, si elle donnait l'alarme; mais à peine avaient-ils fait cette première tentative, qu'ils furent attaqués par la troupe; une mêlée s'ensuivit, dans laquelle un seul des conspirateurs a été arrêté.

Deux autres arrestations ont été faites plus tard.

L'attaque a été dirigée contre l'arsenal, où les conjurés espéraient se procurer des armes; de là ils devaient se rendre au palais, et le livrer au pillage, ainsi que plusieurs maisons principales de la ville.

Les conjurés étaient au nombre de 200, à ce que l'on assure, et avaient des relations avec la capitale, ce qui pourrait faire croire à un mouvement combiné.

Les nouvelles que nous avons reçues de Madrid depuis cette époque sont bonnes, et nous empêchent de croire à l'extension qu'on prête à cette folle tentative.

Les ministres se sont réunis dans une des salles du congrès samedi dernier, et ont eu une conférence avec la commission chargée du projet de réponse au discours de la couronne. Le projet de la commission, étant en tous points conforme aux idées du gouvernement, n'a soulevé aucune discussion. Elle lui a offert, au contraire, au nom du congrès, son appui le plus sincère et le plus énergique.

Autriche. — Quelque tristes que soient les nouvelles qui nous arrivent du théâtre de la guerre dans les Etats autrichiens, nous avons la ferme confiance que la lutte ouverte en Hongrie tournera, en définitive, contre l'absolutisme. On trompe les masses Slaves en Autriche, en leur faisant voir des ennemis dans les Italiens, les Allemands et les Hongrois; on abuse de la crédulité de ces peuplades patriarcales, de même qu'on a abusé, en France, de celle de nos paysans en leur représentant les démocrates de Paris, comme une multitude d'athées et de voleurs. La vérité est que l'esprit des populations Slaves de l'Autriche est profondément démocratique. Les Serbes viennent de se faire accorder, par le pouvoir central, les institutions communales et centrales les plus larges peut-être qui soient en Europe. C'est la commune qui jouera le plus grand rôle dans l'Autriche transformée sous l'influence des Slaves. La diète vient de recevoir communication d'un projet d'organisation administrative et politique de l'empire. La commune libre est la base de l'Etat libre. Dans la commune proprement dite, le projet admet les cantons, les arrondissements et les départements.

Une commune libre a une action qui lui est propre, ou une action que l'Etat lui confère. Chaque commune choisit ses représentants et ses juges. Sont électeurs actifs, tous les bourgeois actifs de la commune. Les électeurs passifs sont tous membres de la commune. Les électeurs communaux peuvent former plusieurs collèges. L'empire sera reparté en autant de collèges. Le comité communal sera de huit membres dans les communes de 500 électeurs. Le comité choisit dans son sein le conseil municipal. Tous les emplois sont honorifiques. Telles sont les dispositions de la première partie du projet. Les mêmes dispositions s'appliquent au canton, à l'arrondissement et au département.

HONGRIE. — Nous manquons de bulletins officiels de l'armée, et l'on murmure que les Croates, commandés par le ban Jellachich, ont essuyé une défaite et ont été repoussés jusqu'à Wiener-Neustadt. Nous ne pouvons rien dire de positif à ce sujet, et la déclaration de la Gazette de Vienne relativement au silence officiel n'est nullement satisfaisante; la Gazette de Vienne déclare mauvais citoyens tous ceux qui croient à une défaite de l'armée impériale. La commission militaire parle de punir ceux qui répandront de tels bruits.

NOUVELLES LOCALES.

Le courrier n'est pas encore arrivé à midi.

A ce propos, le public lyonnais se souvient peut-être des reproches qui naguère étaient adressés à l'administration des postes par tous les organes de la presse.

Les uns, et nous fîmes de ce nombre, généralisaient leurs plaintes et ne s'adressaient pas aux personnes.

D'autres (tous les journaux réactionnaires de Lyon) s'en prenaient personnellement à M. Et. Arago, ex-directeur des postes.

Nous pourrions, entre autres, citer un article curieux du Salut Public, qui rend le républicain moite et responsable de tous les retards qu'éprouve la malle-poste.

Aujourd'hui, ce n'est plus M. Arago qui dirige nos postes, c'est M. Thayer (prononcez Ter), un ami de l'ordre, un citoyen imbu des bonnes doctrines, un millionnaire qui est directeur général, et voici cinq ou six jours que le courrier est aussi en retard qu'aux mauvais jours de l'administration d'Arago.

Le Salut Public se serait-il trompé en accusant M. Arago? ou bien M. Thayer, ne vaudrait-il pas mieux que le citoyen Etienne?

— Le Peuple Souverain nous apprend que les citoyens Dautre et Benoit, représentants du Rhône, sont en ce moment dans nos murs, où ils ne doivent rester que quelques jours. Comment se fait-il que ces deux représentants aient voté la loi sur le sel, s'ils étaient à Lyon?

Le citoyen Pelletier est à Tarare.

— Hier matin, au point du jour, deux jeunes marchandes de liqueurs, étant arrivées en même temps sur la place Bellecour, se sont prises d'une si violente querelle que l'une d'elles a brisé sur la tête de l'autre, M^{me} R..., une bouteille d'eau-de-vie qui lui a fracturé le crâne.

— L'administration municipale de St-Etienne vient d'adopter une excellente mesure en établissant une classe d'adultes qui sera ouverte tous les soirs de 8 à 10 heures.

— Dans l'avant-dernière nuit, vers deux heures du matin, une femme tenta de s'évader de la maison de St-Joseph, en escaladant le mur; s'étant laissée tomber, elle se cassa une jambe et on vint la relever.

— Mercredi dernier, le tribunal de police correctionnelle a été appelé à juger l'affaire des chefs d'atelier et ouvriers tisseurs en satins, prévenus de coalition pour faire suspendre le travail dans le courant du mois d'août dernier.

Après avoir entendu les dépositions des témoins à charge, qui ne précisent rien, et celles des témoins à décharge qui démontrent le bon vouloir des inculpés, le tribunal procède à l'interrogation des quatre prévenus, qui tous répondent avec convenance et simplicité; après quoi, il déclare, par l'organe de son président, que les preuves du délit, n'étant pas suffisamment établies, la plainte est retirée.

Après l'affaire des tisseurs satiniers, le tribunal s'est occupé de celle des ouvriers mécaniciens, qui étaient à peu près dans le même cas; elle s'est terminée de la même manière.

— L'exposition de la société des Amis-des-Arts, au palais Saint-Pierre, n'attire pas seulement les curieux; les voleurs, quoiqu'ils ne soient jamais bien nombreux, paraissent affectionner ce lieu de réunion. On nous rapporte que des collégiens, à l'état d'extase devant certain portrait de femme, nous ne dirons pas lequel, ont été dépouillés de leur bourse qu'ils portaient dans une poche de derrière de leur tunique. On dira peut-être que ce n'est pas dans cette poche-là que doit se serrer une bourse; mais il paraît que messieurs les collégiens n'en ont pas d'autre, en sorte que cette poche unique dans leur costume doit nécessairement tenter l'avidité des voleurs qui, comme on le sait, ne dédaignent rien, pas même la bourse des collégiens.

— Mouvement de la population du Dépôt de Mendicité de la ville de Lyon du 1^{er} au 31 décembre 1848 :

Effectif au 1 ^{er} décembre : hommes.	164
— femmes.	170
Admis pendant le mois : hommes.	24
— femmes.	6
Total.	364
Sortis pendant le mois : hommes.	29
— femmes.	27
Effectif au 1 ^{er} janvier : hommes.	159
— femmes.	149
Total.	364

Théâtres. — Les Célestins donneront, aujourd'hui mercredi, au bénéfice de M. Lureau et de Mlle Richard, deux artistes que le public aime à voir et auxquels il accorde toutes ses sympathies, une représentation qui doit nécessairement attirer la foule. L'énoncé seul des pièces qui doivent en former les éléments est un gage certain de l'empressement du public, que nous renvoyons à l'affiche; car le défaut d'espace nous empêche d'en reproduire toutes les séductions.

Soies.

AUBENAS, 30 décembre. — Les grèges étaient plus abondantes à notre marché de ce jour qu'aux précédents, mais les prix étaient toujours bien tenus, de F. 43 à F. 46 le kil. pour les belles qualités, et F. 39 à 42 pour les qualités moyennes; quelques petites filatures de pays hors ligne ont été payées jusqu'à F. 47.

Les filatures d'ordre se raisonnent de F. 48 à F. 52 le kil., selon leur mérite et origine. Ce genre de soie s'épuise et sera sans doute fort recherché à l'avenir.

A Marseille, au moment de la publication de la dernière revue, il y avait dans les affaires en soie une activité telle, que 100 balles environ ont été prises dans la seule journée de samedi.

Depuis lors, les fêtes étant survenues et les détenteurs ne

voulant réaliser qu'avec une nouvelle hausse, il en est résulté du ralentissement dans les ventes, qui pourtant sont encore assez courantes.

9 ball. Sillé,	F. 15	—	à	—	1/2 k.
47 » Brousse C. G.,	14	—	—	—	—
30 » » L. G.,	13	50	—	—	—
18 » Morée fine,	12	—	—	—	—
6 » Andrinople L. G.,	13	50	—	—	—
3 » Salonique fine,	17	—	—	—	—
13 » » ferme,	11	—	—	—	—
24 » Castravan,	11	—	—	—	—

An marché de Romans, de vendredi dernier, la soie avait été apportée en grande quantité, et les transactions ont été considérables.

Près de 150 quintaux de soies courantes du pays ont été vendus au prix de 37 à 38 fr. le kilog.

Conseil général du Rhône.

RÉSUMÉ DES SÉANCES (suite).

Donne acte à M. le préfet de la communication qu'il lui fait, conformément à la loi de l'état de distribution des fonds de non-valeurs pour remises et modérations sur contributions foncières, personnelles et mobilières; ainsi que des secours accordés pour pertes résultant d'incendie, intempérie et épizootie dans le cours de 1847.

Le classement des deux routes de grande communication, n. 1 et 8, en routes départementales est ajourné.

Le chemin vicinal, ouvert depuis la route nationale, n. 89, commune de Grézieux-la-Varenne, hameau des Topiniers, jusqu'à la route départementale n. 3, est classé chemin de grande communication pour être réuni à celui de Bessenay à Montrottier déjà classé, et former jusqu'à la jonction de la route n. 7 un seul chemin sous la dénomination commune de chemin de grande communication n. 24, tendant de Lyon à Panissière.

Déclare intéressées au chemin classé les communes de Grézieux-la-Varenne, Montrottier, Chevigny, Bessenay, Saint-Julien-sur-Bibost, Polhionay et Courzieux. Cette dernière commune dans une très-faible proportion.

M. Pinet expose que par une circulaire du ministre de l'intérieur, en date du 16 novembre dernier, M. le préfet a été chargé de prendre l'avis du conseil sur un projet de décret préparé en dernier lieu sur l'administration des biens communaux non cultivés et susceptibles de culture.

Le rapporteur donne une analyse du rapport du citoyen Tendret, représentant du peuple, chargé d'élaborer le décret. Trois systèmes sont en présence :

1^o Le partage des communaux par tête, conformément à la loi du 10 juin 1793, système soutenu par M. Guiguz de Champvans;

2^o Le partage de la jouissance des biens communaux, système du citoyen Huot;

3^o Enfin, amodiation obligée des communaux susceptibles d'être avantageusement défrichés et cultivés, système adopté par M. Tendret et soutenu par M. Pinet comme étant le seul conforme au droit de l'être moral, appelé commune, qui vit dans les générations futures comme dans les générations présentes.

Ce système réunit les trois caractères nécessaires pour une telle loi. Il protège 1^o l'intérêt de l'agriculture, en favorisant tous les modes de culture;

2^o l'intérêt d'une bonne administration communale;

3^o l'intérêt des pauvres, par l'application des produits de l'amodiation, aux bureaux de bienfaisance, écoles gratuites, etc.

M. Boucaud admet le principe de l'amodiation, mais il veut, à côté, faire placer celui de la faculté de la vente.

M. de Vauxonne répond que, quant à la vente, on restera dans le droit commun; que le projet de décret n'est pas exclusif; qu'il suppose même explicitement dans l'un de ses articles, le cas de vente, dans le cas du reboisement. Mais les communes sont et doivent être, dit-il, en tutelle. Il faut pour le prix des ventes un utile emploi. Il faut que les générations futures retrouvent l'équivalent du bien aliéné.

MM. Morellet et Edant demandent la conservation du droit commun pour les communaux non susceptibles d'amodiation. M. Magnin fait remarquer que le projet de décret ne s'applique qu'à cette nature de communaux.

M. Martin s'oppose à la clause d'exécution parée pour les baux de ces biens consentis administrativement. Il est inutile, dit M. de Vauxonne, d'entrer dans les détails, la chambre des notaires de Paris seule a protesté.

M. Chavanis demande que la vente soit permise, en cas d'urgence, mais cette modification n'est pas jugée nécessaire.

Le conseil général,

Vu le rapport de M. le préfet;

Vu celui de M. Tendret, représentant du peuple;

La commission des intérêts publics entendue;

Considérant que le projet du comité d'administration départementale repose sur des bases qui paraissent justes et raisonnables;

Qu'en effet, il reconnaît ce principe que les biens communaux n'appartiennent pas seulement à la génération existante, mais qu'ils sont dans ses mains un dépôt, dont elle est comptable envers les générations futures, la commune constituant un être spécial et perpétuel de sa nature; principe d'après lequel le projet proserit le partage actuel, destructif de la propriété communale;

Que ce même projet reconnaît aussi que, s'ils appartiennent, rigoureusement parlant, à la collection des habitants, les communaux sont particulièrement destinés à soulager et aider ceux qui souffrent dans la pauvreté et le malaise, et qu'ils sont un gage de secours perpétuellement offert à l'indigence; qu'en proposant le fermage, il facilite la culture suivie des communaux, et avise aux intérêts de l'agriculture;

Que ne donnant pas toutefois à cet égard d'ordre impératif et absolu, et n'exigeant le fermage que lorsqu'il est reconnu utile et praticable, il laisse à l'administration la facilité et l'aisance dont elle a besoin, surtout dans les tentatives nouvelles;

Qu'ainsi ce projet offre les caractères d'utilité agricole, de bonne administration communale, et de véritable humanité, indices significatifs d'une bonne mesure en pareille matière;

Le conseil appuie le projet de décret, en tant qu'il est conforme à ces principes, et sauf le règlement des détails d'exécution, sur lesquels il n'émet aucun avis.

Un crédit de 159,300 francs est ouvert pour travaux d'entretien des routes départementales, en 1849, sur le sous-chapitre 9 de la première section du budget.

COURRIER DU MATIN.

Nous recevons à l'instant (midi et demi), le courrier de Paris. Nous résumons les nouvelles les plus importantes.

PARIS, 1^{er} Janvier 1849.

Correspondance particulière de LA LIBERTÉ.

Les réceptions du 1^{er} janvier ont attiré hier après-midi et ce matin une certaine foule à l'Elysée National. Des curieux, en grand nombre, entourent aussi le palais et encombrent les abords, bien que tenus à distance par les cavaliers de la garde républicaine, en grande tenue, casque d'acier à crinière rouge, tunique bleue et culotte de peau blanche.

En ce moment, les officiers de la garde nationale de Paris, au nombre de 1,500 environ sur 5,000 dont se compose l'état-major de la garde civique du département de la Seine, descendent de la grande galerie du Louvre, où le général Changarnier les a eu quelque sorte passés en revue, et traversent le jardin des Tuileries en se rendant à l'Elysée.

Les officiers-généraux et supérieurs en retraite viennent d'être reçus; leurs rangs se sont trouvés assez peu nombreux; on n'y remarquait, contre l'attente générale, qu'un assez petit nombre de ceux que le gouvernement provisoire a mis à la retraite par un décret qui a été dans le temps assez mal accueilli, mais qu'on n'espère pas voir rapporter, et à cause de l'état du budget, et en face de la nécessité de restreindre les cadres de l'état-major-général plutôt que de les élargir.

Dans le public, on glose assez généralement sur les airs de cour que ces réceptions affectent de donner à l'Elysée National. Les Parisiens verraient, sans nul doute, avec un certain plaisir que le président donnât des fêtes destinées, comme on dit, à faire aller le commerce. Mais ces réceptions d'hommes touchent peu la population bourgeoise à laquelle elles ne promettent de profit d'aucune sorte; et par suite on n'y argue aucune espèce de critique à l'apparat stérile dont on veut les entourer.

L'embarras du pouvoir nouveau est d'ailleurs assez grand sur la manière à donner aux fêtes que son budget fort restreint pourrait permettre d'essayer dans le cours de cet hiver. M. Louis Bonaparte est célibataire, et il importe qu'une dame puisse faire les honneurs de son palais. Madame la princesse Demidoff, née Jérôme Bonaparte, est, dit-on, assez indisposée pour ne pouvoir se charger de cet honorable soin pendant quelques mois. On a donc dû penser à chercher ailleurs une ordonnatrice des plaisirs de la première campagne de la présidence. On a, dit-on, écrit à ce sujet, à une princesse allemande, dont le nom, quoiqu'il date d'assez loin, est resté populaire en France, à cause de l'affection et

de l'estime que Napoléon avait vouées à cette dame, aujourd'hui plus que sexagénaire. J'ignore quelles réponses ont été faites jusqu'à ce moment au négociateur, qu'on a dépêché avec une mission spéciale, à cet effet, sur les bords du Rhin.

— Un arrêté qui remanie la liste des préfets a paru ce matin au *Moniteur*. Il porte la destitution pure et simple de MM. Cuzon, préfet de l'Oise; Cève, de Lot-et-Garonne; Fawtier, du Haut-Rhin, et Lorentz, de la Meurthe.

Il accepte la démission de MM. Vergers, de l'Aude; Ruiz, de la Nièvre; Caylus, de la Marne, et Rampal, de la Loire-Inférieure.

Enfin, il appelle à d'autres fonctions (non encore déterminées), MM. Dussard, de la Seine-Inférieure; Tonnel, de la Somme; Coppens, de la Corrèze, et Casavan, de la Vendée.

M. Praissac, ancien sous-préfet, nommé préfet, est cousin germain de M. de Malleville.

— Le ministère n'est encore qu'imparfaitement rassis à la suite de la secousse qu'il a reçue de la retraite de MM. Léon de Malleville, et Bixio. Bien que ce dernier ne jouisse pas d'une importance personnelle très considérable, comme il était le seul homme de la veille, et même du lendemain immédiat, dans la composition du cabinet, sa retraite y laisse un vide relativement considérable, et découvre véritablement le ministère vis-à-vis d'attaques qui, sans doute lui auraient été épargnées encore quelque temps en l'honneur de M. Bixio. Ce qui est certain, c'est que ce sont surtout les amis de ce dernier, bien plus que ceux de M. de Malleville, qui vont pousser à une demande d'explications on ne peut plus embarrassantes pour l'ex-ministre de l'intérieur. On dit, du reste, que ce dernier est très résolu à ne pas répondre personnellement. M. O. Barrot, comme premier ministre et comme ministre restant, prendra la parole dans la circonstance, pour expliquer ce qu'il appelle un malentendu né des frottements d'un mécanisme politique encore tout nouveau.

On parle déjà d'un chasseur-croisé entre M. Lacrosse, qui passerait à la marine, que M. de Tracy quitterait pour les travaux publics.

— Aujourd'hui, vers une heure, une députation de vieux soldats de l'empire, dans leur uniforme classique, a traversé Paris dans toute sa longueur, avec un bouquet colossal, porté à bras par seize hommes. Cette députation se rendait à l'Elysée-National.

— Les journaux ont annoncé, ces jours derniers, l'arrivée prochaine de M. Guizot et des autres anciens ministres de Louis-Philippe en France. Mais une lettre de Londres dit que M. Guizot, d'après le conseil de ses amis, s'est décidé à ne pas retourner à Paris avant deux ou trois mois.

— M. le général Rulhières, ministre de la guerre, va remettre en activité de service une partie des officiers généraux qui avaient été mis en disponibilité par le gouver-

ment provisoire.

— Le choix de M. Buffet, pour le ministère de l'agriculture, n'est pas heureux. Si nous ne nous trompons, en effet, ce représentant s'est surtout distingué par sa vive opposition à la fondation de l'enseignement agricole en France, et il nous semble fâcheux que l'exécution d'un des décrets les plus importants de l'Assemblée soit confiée à l'un de ses plus ardens adversaires.

— Des démarches ont déjà été faites auprès du président de la République pour l'engager à faire présenter à l'Assemblée un projet de loi rétablissant les titres de noblesse, qui seraient frappés d'un droit proportionnel. On parle aussi d'une proposition dans le même sens qui émanerait de l'initiative de l'Assemblée nationale.

— On lit dans le *Crédit* :

« Quelques journaux donnent à entendre qu'en demandant les dossiers des affaires de Strasbourg et de Bologne, le président de la République aurait eu l'intention de faire disparaître des pièces de nature à le compromettre. Si l'on se rappelle les habiles manœuvres employées, en 1834, par M. Thiers, alors ministre de l'intérieur, pour ourdir le drame commencé à Paris, poursuivi à Nantes, dénoué à Blaye, et dont M. Thiers, le juif Deutz, la duchesse de Berry et M. le maréchal Bugeaud furent les principaux acteurs, on comprendra l'intérêt de curiosité qui aura pu porter M. Louis Bonaparte à revenir sur les causes déterminantes de l'expédition de Bologne, accomplie en 1840, sous le ministère de M. Thiers. Beaucoup de personnes cherchent de ce côté l'explication des refus obstinés et de la rupture éclatante de M. de Malleville. »

— Des nouvelles de Vienne, datées du 26 décembre, assurent que les Autrichiens commandés par Windischgrätz, ont été battus par les Hongrois, devant la ville de Raab. On cherche à cacher cette défaite.

CONDITION DES SOIES. — Mardi 2 janvier 1849. — Nombre de ballots entrés à la Condition, 49 — Ouvrées, 28. — Grèges, 21. — Dernier numéro, 53.

Spectacles du 3 janvier 1849.

Grand-Théâtre. — Charles VI.
Théâtre des Célestins. — Départ pour l'icarie, de Lyon, en 1848. — L'Amitié ou les Trois Epoque. — Le Cuisinier Politique. — La Baronne d'Eblignac.

Le Directeur-Gérant, JACOTTET.

IMPRIMERIE DE MOUGIN-RUSAND, RUE CENTRALE.

Les Insertions et les Avis se reçoivent à Lyon, rue Centrale (angle de la rue Grenette).

INSERTIONS ET AVIS.

Le prix des Insertions et des Avis est fixé à 15 c. par ligne, qui se paie, comme d'usage, à l'avance.

LE PATRIOTE SAVOISIEN journal démocratique, paraissant à Chambéry, les mardis, jeudis et samedis de chaque semaine. Placé à la porte de l'Italie, ce journal peut, grâce à une correspondance bien informée, donner les nouvelles de la Péninsule avant tous les autres journaux.

Prix de l'abonnement.	Un an.	Six mois.	Trois mois.
Chambéry,	25 fr.	16 fr.	9 fr.
Dans les Etats,	30	18	10
A l'étranger,	56	23	12

Les Savoisiens à l'étranger paieront le prix fixé pour les Etats.

PATE PECTORALE DE GEORGÉ,

Pharmacie d'Epinal (Vosges);

La seule infallible pour la prompt guérison des

RHUMES, CATARRHES, ENROUEMENTS, TOUX NERVEUSES.

On en trouve dans toutes les meilleures pharmacies de France, et à Lyon, au dépôt général, chez MM. VERNET, pharmacien, place des Terreaux, 45, et BRUNY-CHANEL, droguiste, rue Lanterne, 12. On ne doit confier qu'aux boîtes portant l'étiquette et la signature GEORGÉ, parce qu'il y a des contrefaçons.

A LA VILLE D'ELBEUF

Rue Centrale, 49.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

ET DE COMMANDES;

HAUTES NOUVEAUTES DE PARIS.

SIROP ET PATE PECTORALE

D'ESCARGOTS

Préparés au sucre candi.

Chez MALIGNON, pharmacien, grande rue Mercière, 11, à Lyon.

A VENDRE,

PAR SUITE DE DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ,
UN ATELIER DE MOIRAGE

Pour les étoffes de soie, monté à neuf, ayant déjà fonctionné. Les cylindres et accessoires sont dans un état parfait. On pourrait céder le bail de l'appartement, situé dans un quartier de fabricants.

S'adresser, pour les renseignements et pour traiter, au bureau de l'imprimerie, cours de Broches, 8, au premier, à la Guillotière.

TRAITEMENT SIMPLIFIÉ.

GUÉRISON prompte et radicale des Maladies secrètes et de la peau. Vices du sang, Dartres, Gales, etc., etc., par l'ESSENCE concentrée de Salsepareille d'Amérique, remède entièrement végétal.

Prix : 5 francs le flacon.

INJECTIONS INFALLIBLES,

Extraites du Traité de Thérapeutique du

D^r LUPPI,

Pour guérir en quelques jours seulement les gonorrhées ou écoulements, même les plus invétérés.

Prix : 3 fr.

Chez CANUSET, pharmacien, place des Carmes, 44, vis-à-vis l'hôtel du Parc.

N. B. On ne saurait mettre en doute la service que nous rendons à l'humanité en supprimant les tisanes, les sirops, les pilules, et tout le long attirail mercantile dont on a l'habitude de gorger le malade. Non-seulement nous avons simplifié le traitement, mais nous offrons les vrais antidotes du mal vénérien: seuls moyens de se débarrasser, en très-peu de temps, à peu de frais, et presque sans peine, d'une maladie qui, si elle n'est pas toujours très-grave, est toujours très ennuyeuse, et décourage souvent par la persistance de ses symptômes.

AVIS.

Les assurés de la Compagnie LA SÉCURITÉ sont prévenus que par délibération prise en assemblée générale de ses actionnaires, le 28 novembre dernier, la dissolution de cette compagnie a été prononcée, et qu'elle a réuni ses affaires à celles de la Compagnie LA FRANCE, qui a réassuré tous ses risques en cours et en recevra les primes.

Les assurés de la SÉCURITÉ auront donc à s'adresser à la Compagnie LA FRANCE, seule, pour tout ce qui aura rapport à leurs assurances.

Les ex-agents généraux de la SÉCURITÉ, DELESSE et DARNAUD.

SOIERIES EN TOUT GENRE,

VENUES AU DÉTAIL,

A des prix bien au-dessous du cours. Velours, Damas, Etoffes unies, Foulards, Cravates, etc., etc.
Port Saint-Clair, 22, au 4^e, près le pont Morand.

MAISON SPECIALE

pour les ouvrages en cheveux.

ON trouve des modèles de perruques et toupets, nouveau système chez l'inventeur, qui ne s'occupe uniquement que de la confection des ouvrages en cheveux, M. VAURIS, coiffeur, un des premiers artistes de France pour la confection des ouvrages de ce genre, place du Port du Roi, hôtel de l'Europe.

AVIS. Le seul et véritable SAVON GLAISE propre à dégraisser la laine et la soie, qui est livré au public au prix de 20 c. les 500 grammes, se trouve chez l'inventeur rue de la Cagè, 10 (magasin de laines au Moulin-Blanc). Le public est prévenu que tout savon qui n'est pas marqué SAVON GLAISE F. L. est une contrefaçon.

L'EAU minérale acidule de la source ANDRÉ à St-Galmier, supérieure à celle des sources déjà connues, remplace avec avantage les eaux de Seltz naturelles ou factices (Rapport de l'Académie), se vend à Lyon, 20 c. la bouteille, et 3 fr. 50 c. par panier de 20 bouteilles. Cette boisson naturelle, agréable, salubre, d'un usage général et journalier, est moins chère que l'eau fabriquée. Magnésienne et bi-carbonatée, elle neutralise les effets pernicieux de nos eaux potables acides. Dépôt central à Lyon, siège de la Société, chez ANDRÉ co-proprétaire administrateur, place des Célestins, 8. (Le verre se paie 15 c. en sus, et se reprend au même prix.)

ANDRÉ
ET
C^{ie}